Communiqué de presse
Novembre 2026

Carto Silice : l'OPPBTP publie la mise à jour du rapport de la campagne de mesures des poussières de silice cristalline alvéolaire lors d'opérations du BTP

Mobilisés depuis de nombreuses années sur la prévention du risque lié à la silice cristalline alvéolaire, l'OPPBTP et les organisations professionnelles nationales du secteur du bâtiment et des travaux publics ont conduit plusieurs travaux.

Parmi ceux-ci, la campagne Carto Silice BTP, lancée en 2022 et pilotée par l'OPPBTP en partenariat avec la CAPEB, la FFB, la Fédération SCOP BTP et la FNTP, vise à établir une cartographie des empoussièrements aux poussières de silice cristalline liés aux situations de travail les plus courantes dans le BTP et à fournir aux entreprises des données de référence et des préconisations pour réduire l'exposition des salariés au niveau le plus bas possible.

Une nouvelle avancée pour renforcer la prévention du risque d'exposition aux poussières de silice cristalline alvéolaire dans le BTP

La publication de l'arrêté du 26 octobre 2020 a ajouté à la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes, les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail.
Depuis 2017, l'OPPBTP et les organisations professionnelles et syndicales du BTP ont mené plusieurs études afin de réduire l'exposition des compagnons. Après une première campagne exploratoire conduite par l'OPPBTP de 2017 à 2020, la FNTP a initié de 2021 à 2022 une campagne nationale dont l'objectif était de collecter des résultats de mesures d'exposition à la silice cristalline alvéolaire pour une quarantaine de situations de travail du secteur des travaux publics. Dans la continuité de ces travaux, l'OPPBTP et ses partenaires, la CAPEB, la FFB, la Fédération SCOP BTP et la FNTP, ont lancé en 2022 la campagne Carto Silice BTP, un programme pluriannuel visant à établir une cartographie de l'empoussièrement aux poussières de silice cristalline des procédés de travail courants dans le BTP. L'objectif est de fournir des données actualisées et des recommandations pratiques pour améliorer la santé et la sécurité des travailleurs en réduisant l'exposition à la silice cristalline, via la valorisation de pratiques opérationnelles vertueuses.

Le nouveau rapport enrichit les connaissances en élargissant l'analyse des données acquises à 10 situations de travail

Cette mise à jour du rapport présente les résultats détaillés pour 10 situations de travail.
Le rapport s'enrichit de données concernant trois nouvelles situations de travail :

- ✓ Le concassage d'enrobés bitumineux
- ✓ Le concassage de béton
- ✓ Le ponçage de béton

Pour les 7 autres situations de travail publiées précédemment, cette nouvelle version permet une mise à jour des données :

- ✓ Le grand rabotage d'enrobés bitumineux ;
- ✓ Le petit rabotage d'enrobés bitumineux ;
- ✓ Le sciage d'enrobés bitumineux ;
- ✓ La découpe de bordures en béton ;
- ✓ L'enduisage et grattage d'enduit de façade ;
- ✓ La démolition de béton avec un engin mécanique ;
- ✓ Le percement de parois en béton.

Pour faciliter l'appropriation des données, les résultats et les préconisations d'intervention sont présentés sous forme de fiches indépendantes pour chacune des situations de travail.
Le rapport précise le rôle :

- ✓ Des mesures de protection collective ;
- ✓ Du choix des équipements et des méthodes de travail ;
- ✓ De l'organisation des chantiers ;
- ✓ De la formation des opérateurs ;
- ✓ Du recours à une protection respiratoire adaptée, lorsque cela s'avère nécessaire.

Les caractéristiques techniques des équipements mis en œuvre sont détaillées en annexe pour chacun des chantiers étudiés. Ces annexes présentent également, à titre complémentaire, les résultats obtenus dans des configurations de travail ne répondant pas aux exigences de prévention du risque d'exposition aux poussières de silice cristalline, notamment lorsque les moyens de protection collective ne sont pas mis en œuvre ou sont défaillants.

Avec la publication de ce nouveau rapport, la campagne Carto Silice enrichit ses résultats et préconisations et met à disposition des entreprises des données de référence pour les aider à appréhender la maîtrise de ce risque.

Les entreprises invitées à contribuer à la démarche

Pour poursuivre la démarche, l'OPPBTP et ses partenaires invitent les entreprises à contribuer à la campagne Carto Silice BTP, qui vise à étendre ses analyses et ses préconisations à d'autres activités exposant les professionnels aux poussières de silice cristalline alvéolaire. En mettant un chantier à disposition de la campagne, les entreprises bénéficient de résultats d'analyse gratuits, d'un accompagnement personnalisé comprenant un soutien technique, des conseils pour mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées, une estimation du niveau d'empoussièrement de leurs travaux par un organisme accrédité par le COFRAC, ainsi qu'un accès aux données anonymisées déjà collectées.

Les résultats obtenus peuvent également contribuer à alimenter leur Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Les situations de travail recherchées pour les mesurages sont précisées dans les documents « Périmètres Bâtiment » et « Périmètres TP », téléchargeables sur la page d'accueil de la plateforme. Les entreprises peuvent candidater dès maintenant sur www.carto-silice.fr. Chaque participation contribue à enrichir les données de référence et à faire progresser la prévention du risque d'exposition à la silice cristalline alvéolaire sur les chantiers.

Le rapport CARTO-Silice complet est disponible ici.

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :
500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
60 000 apprentis formés dans le bâtiment
Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Elle regroupe toutes les familles de métiers du bâtiment :
Métiers de l'Electricité
Métiers de la Couverture & Plomberie Chauffage.
Métiers du Plâtre & Isolation
Métiers de la Peinture & Décoration
Métiers Maçonnerie & Carrelage
Métiers du bois
Métiers de la Pierre
Métiers de la métallerie et du vitrage.

www.capeb.fr

À propos de la FFB

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 193* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 234 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1ère organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2025).
www.ffbatiment.fr

À propos de la fédération SCOP BTP

Créée en 1946, la Fédération SCOP BTP, est un syndicat professionnel d'employeurs. Fédération professionnelle représentant le premier réseau de PME indépendantes et participatives du Bâtiment et des Travaux Publics, elle regroupe plus de 40 métiers et dispose de 8 Fédérations régionales assurant un service de proximité quotidien auprès des Coopératives de BTP sur tout le territoire.
@scopbtp | scopbtp.org

CONTACT :
Coline OHAYON | Responsable Communication
c.ohayon@scopbtp.org - 06 29 90 38 29

À propos de la FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) représente les 8 000 entreprises de travaux publics et porte la voix d'une profession essentielle à l'aménagement et à la transformation des territoires.
S'appuyant sur l'expertise de ses entreprises et de ses professionnels, elle œuvre à défendre les intérêts de la profession et à accompagner son développement. Elle contribue également au dialogue social de branche et à l'élaboration de solutions adaptées aux réalités des entreprises.
Auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble des parties prenantes du BTP, la FNTP porte les enjeux des travaux publics et participe à la construction de réponses collectives aux défis économiques, sociaux et environnementaux.
www.fntp.fr

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.
L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :
#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.
#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique…).
#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier….
#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.
#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.
#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.
Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr